



**Définition des quotas de Ligue pour la participation aux
Championnats de France Minimes et Espoirs Voile Légère 2012**

Le Conseil d'Administration entérine les modalités de sélection des coureurs et attribution des places pour les Championnats de France Minimes et Espoirs Voile Légère en 2012 ci-après.

1- Championnats de France Minimes (hors Flotte Collective) et Espoirs Glisse, Solitaire Equipage et Extrême Glisse :

Pour chaque Ligue, le calcul des quotas sera de **90%** des places acquises sur la participation au championnat de France de l'année n – 1, **arrondi à l'entier supérieur**.

Rappel :

Pour toutes les **séries Minimes**, **1 quota** est ajouté aux Ligues n'ayant pas eu de participation l'année n-1 (autre que Tyka Fille),

Pour les séries **Tyka Fille, SL16 et 29er**, **1 quota** est ajouté à chaque Ligue. Les Ligues ayant participé sur ces séries année n-1 seront ainsi dotées d'un quota supplémentaire.

2- Championnats de France Minimes sur Flotte Collective

a) Pratique Solitaire :

Attribution des quotas de Ligue et invitations : identiques à 2011

Rappel :

Première phase : Pour chaque Ligue, il sera attribué un quota de sélectionnés identique pour toutes les ligues et égal à un garçon et une fille.

Deuxième phase : Chaque ligue pourra bénéficier de places d'invitation supplémentaires « Dynamique » de Ligue. Pour cela, chaque Ligue devra fournir le Classement général de ses épreuves de sélection. En fonction du nombre total de coureurs ayant participé au minimum à 2 épreuves, la ligue se verra attribuer des invitations supplémentaires suivant le tableau ci-dessous.

	Filles	Garçons
Moins de 15 coureurs (garçons et filles)	Pas de place supplémentaire	
De 15 à 45	1	2
De 46 à 75	2	4
De 76 à 105	3	6
Plus de 105	4	8



b) Pratique Double :

Attribution des invitations : identiques à 2011

Rappel :

Demande d'invitation : La sélection à ce Championnat se fera uniquement sur invitation. Afin de les obtenir, chaque Ligue devra en faire la demande en fournissant une liste d'équipages classés dans l'ordre de la sélection de Ligue.

Admissibilités relatives aux cas particuliers de coureurs déjà sélectionnés sur le Championnat de France Minimes 2011 :

Tous coureurs minimes sélectionnés en solitaire ou en équipage par sa Ligue à un Championnat de France Minimes 2012 quelque soit le support (hors L'Equipe, lire ci-après les limitations) et sélectionnés par sa Ligue en équipages constitués pour ce championnat sur Flotte Collective peuvent être invités (admissibilité).

Les équipages constitués sélectionnés au Championnat de France Minimes L'Equipe 2012 ne pourront pas être invités (non admissibilité). Par contre, un membre de ces équipages associé dans un équipage à un coureur d'un autre support et sélectionné par sa Ligue pour ce championnat sur Flotte Collective peut être invité (admissibilité).